



Comité des transports

Procès-verbal

N° de la réunion : 8
Date : le jeudi 28 septembre 2023
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Tim Tierney, conseiller et président, Catherine Kitts, conseillère et vice-présidente, Jessica Bradley, conseillère, George Darouze, conseiller, Steve Desroches, conseiller, Sean Devine, conseiller, Laura Dudas, conseillère, Glen Gower, conseiller, Laine Johnson, conseillère, Wilson Lo, conseiller, Matt Luloff, conseiller, Ariel Troster, conseillère

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation aux réunions hybrides.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 11 octobre 2023 dans le rapport 8 du Comité des transports.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation visuelle, est le 27 septembre 2023 à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le 28 septembre 2023, à 8 h 30.

Ce « procès-verbal sommaire » indique les suites à donner relativement aux points et aux mesures prises lors de la réunion. Ce document ne contient pas tout le texte qui fera partie du procès-verbal complet, comme la consignation des soumissions écrites et verbales. Les votes et les avis contraires consignés dans le présent procès-verbal sommaire demeurent des données préliminaires jusqu'à ce que le procès-verbal complet soit confirmé par le comité. La version préliminaire du procès-verbal complet (à confirmer) sera publiée en même temps que l'ordre du jour de la prochaine réunion ordinaire du comité et, une fois confirmé, il remplacera le présent document.

2. Déclarations d'intérêt

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 7 de la CT – le jeudi 24 août 2023

Adopté

4. Réponses aux demandes de renseignements

4.1 TRC-2023-02 Enlèvement des andains de neige

4.2 TRC-2023-04A Programme de modification du réseau

4.3 TRC-2023-05 Fermeture de la promenade Reine-Élisabeth – Débit de circulation et répercussions

Motion n° SCTI 2023-08-01

Proposée par T. Tierney

Adopté

4.4 TRC-2023-06 Promenade Reine-Élisabeth – Répercussions juridiques et opérationnelles

4.5 TRC-2023-08 Itinéraires pour camions

5. Bureau du greffier municipal

5.1 Rapport de situation – demandes de renseignement et motions du Comité des transports pour la période se terminant le 19 septembre 2023

Dossier : ACS2023-OCC-CCS-0114 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des transports prenne connaissance de ce rapport.

Reçu

6. Articles des conseillers

6.1 Phase de virage à gauche protégé et permis au feu de signalisation sur le chemin Innes - conseiller Luloff

Dossier: ACS2023-OCC-CCS-0113 - Orléans (1)

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité des transports recommande au Conseil d'approuver l'ajout d'une phase au feu de signalisation permettant et protégeant les virages à gauche (flèche de virage à gauche précyclique) à l'entrée de la mosquée sur le chemin Innes, à l'est du chemin Tenth Line, et d'approuver l'utilisation du budget 2023 du quartier 1 pour l'installation de dispositifs temporaires de modération de la circulation en vue de financer les coûts connexes.

Adopté

7. Points à huis clos

8. Information distribuée auparavant

9. Motions ayant fait l'objet d'un avis précédent

10. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

10.1 Retrait du lot pour le parc relais de Barrhaven Centre

Proposée par W. Lo

ATTENDU QUE pour la construction du complexe municipal de Barrhaven, la Ville d'Ottawa reçoit 27,87 millions de dollars du gouvernement du Canada et de la province de l'Ontario au titre du

volet Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives du Programme d'infrastructure Investir dans le Canada, financement qui est assorti d'une échéance (31 mars 2027); et

ATTENDU QUE le personnel municipal se prépare à entamer des négociations en vue d'acquérir des terrains pour le complexe municipal, et que du même coup, la Ville cherche aussi à obtenir des terrains pour le futur couloir de train léger dans Barrhaven près du complexe municipal, pour un parc relais à 250 places (Barrhaven Centre), et pour un carrefour giratoire pour autobus qui fera le lien avec le train léger près de la promenade Chapman Mills; et

ATTENDU QUE les négociations foncières pour le lot de parc relais ne se feront pas sans encombre, et que les difficultés rencontrées risquent de nuire à la capacité de la Ville de respecter l'échéance du financement (2027) pour la construction du complexe municipal; et

ATTENDU QUE les parc relais existants de Strandherd, de Fallowfield et de Nepean Woods comptent au total 2 400 places, un nombre qui devrait être suffisant pour les résidentes et résidents de Barrhaven jusqu'à la mise en service du nouveau tronçon du Transitway Sud-Ouest; et

ATTENDU QUE le futur tronçon du Transitway Sud-Ouest approuvé par le Conseil (du chemin Cambrian au chemin Barnsdale) comprend un lot pour un futur parc relais sur la promenade Kilbirnie comportant près de 400 places pour les résidentes et résidents de Barrhaven Sud et d'ailleurs;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU de demander au personnel de retirer le lot pour le parc relais de Barrhaven Centre des plans de la Ville et de cesser les négociations foncières connexes;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les négociations se poursuivent pour les autres terrains nécessaires.

11. Demandes de renseignements
12. Autres questions
 - 12.1 Installation de feux de virage à gauche avancés et verts dans toutes les directions à l'intersection de la rue Bank et du chemin Mitch Owens.

Dossier: ACS2023-OCC-CCS - Osgoode (20)

Motion n° SCTI 2023-09-02

Proposée par G. Darouze

Adopté

Recommandation(s) du Rapport

Que le Comité des transports recommande au Conseil d'approuver l'installation de feux de virage à gauche avancés et verts dans toutes les directions à l'intersection de la rue Bank et du chemin Mitch Owens.

Adopté

12.2 Groupe de conseillers parrains du Plan directeur des transports

Motion n° SCTI 2023-08-03

Proposée par C. Kitts

Que les Règles de procédure soient suspendues afin que soit examinée la motion suivante à la réunion du 28 septembre 2023 du Comité des transports, pour que les démarches nécessaires à la mise sur pied du groupe démarrent dès que possible.

ATTENDU QUE l'ancien Groupe de conseillers parrains du Plan directeur des transports (PDT), créé au cours du dernier mandat du Conseil, n'a pas été rétabli en attendant la préparation du Rapport sur l'examen des organismes consultatifs ([ACS2023-OCC-GEN-0008](#)), que le Conseil a examiné et approuvé le 12 juillet 2023; et

ATTENDU QUE suite à l'approbation par le Conseil de la partie 1 du PDT ([ACS2023-PRE-TP-0001](#)) à sa réunion du 26 avril 2023, le personnel se prépare à s'attaquer à la partie 2 du PDT; et

ATTENDU QUE le personnel cherche à rétablir pour le présent mandat du Conseil le Groupe de conseillers parrains du PDT pour qu'il remplisse les fonctions attribuées à tout groupe de conseillers parrains, décrites dans le Rapport sur l'examen des organismes consultatifs, notamment : fournir régulièrement des conseils au personnel de la Ville durant l'élaboration de la partie 2 du PDT; se réunir en temps opportun pour mesurer les progrès; formuler des recommandations; et servir de groupe de rétroaction;

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le Comité des transports recommande au Conseil de rétablir le Groupe de conseillers parrains du PDT, qui sera composé de cinq membres du Conseil représentant les secteurs géographiques de l'Est, du Sud et de l'Ouest, les secteurs ruraux et le centre d'Ottawa, de même que du directeur général de la Planification, de l'Immobilier et du Développement économique, ou de son mandataire, ainsi que d'autres membres du personnel municipal, selon les besoins;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE le Comité des transports demande au Bureau du greffier municipal d'inviter les membres du Conseil intéressés à siéger au Groupe de conseillers parrains à présenter une déclaration d'intérêt;

IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE les candidatures soient soumises à l'approbation du Conseil par voie de motion lorsque ce dernier examinera la question le 11 octobre 2023.

Adopté

13. Levée de la séance

Prochaine réunion

26 octobre 2023

La séance est levée à 11 h 33.

Original signé par R. Ramos,
Coordonnatrice du comité

Original signé par Conseiller T.
Tierney, Président